RAPPORT DE VÉRIFICATION

COMMUNE DE GOND PONTOUVRE
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
16160 GOND-PONTOUVRE
A l'attention de : M. DAUTRICHE

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Désignation	Marque	Immat. porteur // Libellé client	Lieu de vérif. Emplacement	Nb Obs	Non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée
Appareil de levage	Plate-forme élévatrice mobile de personnel	COMILEV SODAMEL	3334 TV 16	Service techniques	4		

Adresse d'intervention :
COMMUNE DE GOND PONTOUVRE
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
16160 GOND-PONTOUVRE

Mission réalisée le 12/11/25
Précision sur la mission :
Ancien canevas N°EDT870088. Caneva emprinté par M. TARDY.
Date de vérification précédente : 05/05/25
Périodicite : 6 mois / Prochaine vérification : 05/26

Références SOCOTEC :
N° du rapport : 9351A/25/2661
Date du rapport : 18/11/2025
N° d'affaire : 25059351A000011/3500
Désignation : 16. GOND-PONTOUVRE - COMMUNE - MARCHE 2025/2027-ATELIER - VISITE
N° intervention : 9351A251000000000078
Présence d'observation(s)

Références Client :
Site : Nacelle de type 1B

2.1.3.0 - EDT911911
Agence Équipements Angoulême
Pôle Eqts Auvergne Centre - SOCOTEC EQUIPEMENTS - 322 - 324 - 328 Rue de Perigueux - 16000 ANGOULEME
Tél. : (+33)5.45.95.92.15
SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.285.270 euros - 834 096 695 RCS Versailles
Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier
Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M GOURSAUD Philippe
Nombre de pages : 5

Accréditation SOCOTEC Equipements n°3-1593
Liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr

COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de M. JOLY.

MODALITES DE LA VERIFICATION

Accompagnateur : M. JOLY

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles :
- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement ;
- par des essais en charge pour les appareils de levage.

La liste des points de vérification figure en annexe du présent rapport.

VERIFICATION DE L'EQUIPEMENT

1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Plate-forme élévatrice mobile de personnel
Constructeur / Marque	COMILEV SODAMEL
Type	EN 150 EP
Numéro de série	3500 1592
N° immatriculation véhicule	3334 TV 16
Année de fabrication	2003
Marquage	CE

2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Configuration	Sur porteur
Equipement de préhension ou de support de charge	Flèche articulée
Autres caractéristiques	Hauteur de levage 15 m Portée 8.5 m Devers 1°
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	265 daN

3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Arrêt d'urgence	Bouton poussoir de type "coup de poing" à accrochage en position enfoncée
Contrôle de dévers	Indicateur
Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Contrôle de déploiement des stabilisateurs	Asservissement du déploiement de l'appareil à la mise en œuvre des stabilisateurs
Interdiction d'emploi des appareils mobiles aux personnes non autorisées	Porte de cabine de commande fermant à clé
Dispositif de blocage des stabilisateurs et/ou de leur extension en position « route »	Verrouillage hydraulique

4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	6
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition inssuffisants. La vérification est incomplète : voir observation
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mises à dispositions présentes

Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Moyens d'accès présents adaptés à la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	Service techniques
Document(s) présenté(s)	Fiche intervention Charente Hydraulique du 18/11/2022

5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	265 Kg
Configuration(s) des essais en charge (masse, portée, angle, mouflage, stabilisateurs,...)	3 bidons de ciment soit 265 kg.

6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défectuosités auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Conditions d'exécution des vérifications / Document(s) nécessaire(s) à la vérification	12/11/2025 - Déjà signalé : Non Le carnet de maintenance n' a pas été présenté, certaines informations sur l'équipement de travail pouvant influencer la vérification ont pu ne pas être communiquées Assurez vous que vous possédez ce carnet, qu'il est à jour des actions de maintenance et qu'il pourra être mis à la disposition des personnes chargées des prochaines vérifications.	1
Châssis - Ossature - Structure - Porteur / Châssis - Porteur (traverses, longerons, fixation du faux châssis)	12/11/2025 - Déjà signalé : Non L'épaisseur de cale au niveau du télescope n'est pas de la même dimension d'ou n'est pas de niveau. Vous rapprocher du mainteneur.	2
Affichages - Consignes - Documents / Notice d'instructions	12/11/2025 - Déjà signalé : Non La notice d'instructions de l'appareil n'a pas été présentée, certains dispositifs de sécurité ont pu ne pas être testés. Veuillez vous procurer la notice d'instructions, vous assurer de la présence éventuelle de dispositifs de sécurité qui n'auraient pas été testés lors de la présente vérification et les tester ou les faire tester.	3
Dispositifs de sécurité / Dispositif de commande de descente de secours du support de charge	12/11/2025 - Déjà signalé : Non La rotation ne se fait pas en mode dépannage. Y remédier.	4

7. PARTIES NON VERIFIEES

Lors de la vérification, certaines parties n'ont pas pu être vérifiées pour les raisons suivantes:

Eléments non vérifiés	En raison de :
Dispositifs de sécurité / Limiteur et/ou indicateur de charge	non équipé
Dispositifs de sécurité / Limiteur et/ou indicateur de moment et/ou capacité	non équipé

Afin de respecter les exigences réglementaires, il vous appartient de prendre les mesures nécessaires pour permettre la réalisation des vérifications de ces parties.

8. Remarques complémentaires

Par ailleurs, nous vous invitons à prendre connaissance des remarques complémentaires suivantes:

Remarques complémentaires
Rapport de mise ou remise en service non présenté Il convient de vous assurer que l'appareil a fait l'objet d'une vérification avant mise ou remise en service.

Remarques complémentaires

Le certificat de conformité de l'équipement de travail n'a pas été présentée.
Réclamer ce document à votre fournisseur ou au constructeur. En cas de difficultés pour l'obtenir et/ou de doutes sur la conformité de l'équipement de travail, nous vous préconisons d'effectuer ou de faire effectuer une vérification de sa conformité.

ANNEXE 1 : Liste des points de vérification des équipements de travail (EdT)

Les vérifications réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme tierce partie permettent de répondre aux exigences réglementaires prises en référence et rappelées pour chaque équipement dans le chapitre « Conditions particulières de vérification ».
La vérification a porté sur l'état de conservation et de fonctionnement des points suivants (1), dans la limite de la nature de l'équipement de travail et des dispositifs dont il est pourvu lors de la vérification.
Pour les appareils de levage, elle comporte des essais en charge dans la mesure où les conditions nécessaires de réalisation de ces essais sont réunies.
La vérification n'a pas porté sur l'état de conformité des équipements de travail.

Appareils de levage

Accès installés à demeure
• Accès au(x) poste(s) de conduite
• Accès au(x) support(s) de l'appareil
• Autres accès pour entretien, vérification
Chemin de roulement - Supports
• Voie de roulement, rails
• Poteaux, corbeaux, potence, ancrages, fixations
• Assise, scellement, appuis
• Butoirs, amortisseurs
• Ancrages, amarrage, haubanage
• Mise à la terre de la voie
Châssis - Ossature - Structure - Porteur
• Assemblages, liaisons, fixations
• Châssis - Porteur - Ossature – Structure – Poteaux/mâts
• Mât(s), flèche, contre flèche
• Plaques de dérive
• Organes de roulement (pneumatiques, chenilles, galets …)
• Chasse-objets ou dispositif équivalent
• Stabilisateurs et leurs dispositifs de maintien
• Lests ou contrepoids
Mécanismes
• Groupes motoréducteurs
• Treuil
• Systèmes vis/écrou
• Systèmes pignon-crémaillère/couronne/chaîne
• Système à ciseau(x)
• Autres organes de transmission et d'accouplements
• Freins des mouvements concourant au levage
• Freins des mouvements horizontaux / translation / orientation
• Autres freins (2)
• Organes mobiles de transmission et leurs protections
• Mécanisme de réglage d'assiette
Suspentes - Tambours - Poulies
• Câbles – Chaînes – Sangles
• Attaches – Points fixes – Boîte à coin
• Tambours – Poulies – Tourteaux
Dispositifs de préhension et support de charge
• Moufle – Crochet – Linguet de sécurité
• Fourche – Godet – Pince – Eperon – Potence - Grappin
• Electroaimant, préhension par le vide (ventouses, …)
• Dispositif lié à la défaillance d'énergie
• Support de charge
• Habitacle, panier, nacelle
• Autres dispositifs de préhension
Equipement électrique
• Enveloppes (coffrets, armoires, boîtiers, …)
• Equipements électriques
• Liaisons et raccordements
• Interconnexion des masses métalliques

Equipement hydraulique
• Equipements hydrauliques
• Liaisons et raccordements
• Niveaux - Pression
• Filtres
Equipement pneumatique
• Equipements pneumatiques
• Liaisons et raccordements
• Pression
• Filtres - Echappements
Equipement thermique
• Moteur
• Réservoir de carburant – Bouteille de gaz
• Protection des éléments mobiles du moteur
• Protection contre les brûlures (échappement, …)
Poste(s) de conduite
• Implantation
• Constitution, fixations, plancher
• Protection contre les chutes de hauteur
• Protection du conducteur (protège tête, toit, FOPS, ROPS, ...)
• Protection contre les risques mécaniques
• Plate-forme rabattable
• Visibilité (vitrages, essuie-glace, rétroviseurs, miroir, ...)
• Extincteur en cabine ou sur l'appareil
• Siège et ceinture de sécurité
• Chauffage - Éclairage
• Condamnation d'accès (clé, code)
Organes de service
• Organe de mise en marche
• Organe(s) d'arrêt général / au poste de travail / d'urgence
• Organe de commande à action maintenue
• Dispositif limitant l'utilisation aux personnes habilitées
• Poste de dépannage ou de sauvetage
• Commandes à distance
• Autres organes de service (boutons poussoirs, …)
Dispositifs d'alerte et de signalisation
• Dispositifs de signalisation (voyants, afficheurs, …)
• Dispositifs d'alerte (visuels, sonore, …)
Affichage et consignes
• Affichage de la charge maximale utile (CMU)
• Tableau des charges - Abaques
• Avertissements - Consignes
Dispositifs de sécurité
• Se reporter aux dispositifs listés pour chaque appareil (2)
Gestion des sources d'énergies
• Dispositifs de séparation / dissipation
Eclairage incorporé à l'appareil
• Eclairage de la zone de travail et/ou de circulation routière

(1) La liste est donnée à titre indicatif et ne peut être retenue comme la liste exhaustive des points de vérification

(2) La nature de ces organes et dispositifs spécifiques est indiquée dans le descriptif de chaque équipement de travail vérifié.